

UNION DOUANIÈRE ET ÉCONOMIQUE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES COMMUNICATIONS



Les cahiers du DEP

N° 4

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES DE POPULATION

24 JUIN 1993

CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de l'École-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

32139 → 32145

LES CAHIERS DU DEP

SOMMAIRE

	Pages
Note de présentation	iv
1. Cameroun 1976	2-6
1.1 Structure par sexe et âge	2
1.2 Etat matrimonial et nuptialité	3
1.3 Activité économique de la population	3-4
1.4 Scolarisation - niveau d'instruction	4-5
1.5 Migrations internes	5
1.6 Ménages - habitat	5-6
2. Cameroun 1987	6-16
3. Centrafrique 1975	16-19
3.1 Répartition de la population	16-17
3.2 Mouvements naturels	17
3.3 Ménages et habitat	17-18
3.4 Etat matrimonial	18
3.5 Instruction	18
3.6 Activité économique	19
3.7 Migrations	19
4. Centrafrique 1988	20-32
5. Congo 1974	32-37
5.1 Structure démographique de la population	32-33
5.2 Mouvements naturels	33-34
5.3 Migrations	34-35
5.4 Instruction et activité professionnelle	35-36
5.5 Ménages et Habitat	36-37
6. Congo 1984	37-41
7. Guinée Equatoriale 1983	42-43

N O T E D E P R É S E N T A T I O N

"Les cahiers du DEP" sont l'une des publications du Département des Etudes de Population de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale.

L'objectif que cherche à atteindre cette publication est double: d'une part diffuser les documents relatifs aux questions de population auprès d'un public intéressé afin d'accroître la connaissance en la matière, et d'autre part provoquer chez les cadres et experts de la sous-région une motivation pour écrire sur leurs expériences dans le domaine de la population.

"Les cahiers du DEP" sont très électiques tant sur les sujets à traiter que sur la forme des documents. Il peut s'agir d'un rapport de mission, un manuel d'instruction, un questionnaire commenté, une réflexion sur un sujet, ou d'un compte rendu d'exécution d'une opération, relatifs aux questions de population.

Les différents articles sont proposés par les cadres nationaux; toutefois les cadres du DEP et du projet démographique de l'UDEAC, les conseillers régionaux de la CEA dans le domaine statistique ou démographique et toute autre personne intéressée par les sujets évoqués sont des rédacteurs potentiels.

Il ne s'agit pas d'une publication à périodicité déterminée comme le Bulletin de Liaison du DEP, mais un certain nombre de numéros sera publié chaque année selon la disponibilité des articles. A cet égard les différentes contributions sont attendues au Département des Etudes de Population de l'UDEAC, B.P. 969 Bangui, République Centrafricaine.

Le présent numéro est consacré au premier bilan de l'analyse des résultats des recensements de la population jusqu'ici réalisés dans les pays de l'UDEAC.

Il va sans dire que les critiques et suggestions diverses ainsi que les compléments d'informations en vue d'enrichir cette publication sont les bienvenues.

**

**

Recensements démographiques en UDEAC : premier bilan de l'analyse des résultats

5. Congo 1974

L'analyse du recensement congolais de 1974 s'est faite de façon très simplifiée d'après une méthodologie schématisée sur une "fiche d'analyse" décrivant la marche à suivre: regroupements de données mises en tableaux, calculs de pourcentages, de rapports et de taux, illustrations graphiques, premières orientations des commentaires, etc... Le plan d'analyse adopté comportait 5 thèmes:

- Structure démographique de la population (structure par sexe et âge, structure matrimoniale, structure ethnique et structure géographique);
- Mouvements naturels de la population (nuptialité et mobilité conjugale, fécondité et natalité, mortalité);
- Migrations (résidents, résidents absents, visiteurs);
- Instruction et activité professionnelle (scolarisation et niveau d'instruction, activité économique);
- Ménages et habitat (caractéristiques des ménages, étude de l'habitat).

Ce plan d'analyse n'a malheureusement pas été exécuté pour l'ensemble du pays; l'analyse s'est limitée à la commune de Brazzaville et à la région de Pool. Cependant pour ces deux entités géographiques, le plan d'analyse prévu a été appliqué.

5.1 Structure démographique de la population

5.1.1 Age et sexe

L'analyse s'est limitée à une description sommaire des tableaux et à un commentaire rapide de la pyramide des âges (pyramide par année d'âges et tableau par groupes d'âges quinquennaux).

5.1.2 Etat matrimonial

Il s'agit aussi d'une description sommaire de la structure matrimoniale à l'aide de la proportion de mariés au moins une fois. Les autres indices utilisés sont la proportion des célibataires et l'âge moyens des mariés. Ces indices sont utilisés pour comparer les 2 sexes. Le taux de polygamie est donné sans commentaire.

La variation de la proportion par âge est illustrée par des courbes distinctes pour les hommes et les femmes.

5.1.3 Ethnie

L'étude de la structure ethnique est plus approfondie. Les indices utilisés sont:

- la proportion de chaque ethnie par rapport à la population totale;
- l'âge moyen de la population de chaque groupe ethnique.

Des pyramides des âges ont été construites pour chaque groupe ethnique, permettant ainsi de comparer les différents groupes entre eux et à la population totale du Congo. Une comparaison de la structure par grands groupes d'âge est également opérée entre les différents groupes ethniques (0-4 ans, 5-14 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

L'analyse des structures par âge des groupes ethniques est aussi faite à l'aide des rapports de masculinité établis selon les groupes d'âges quinquennaux; elle est illustrée par des courbes correspondantes pour chaque groupe ethnique.

5.1.4 Structure géographique : même démarche que pour la structure ethnique

Il s'agit ici de la description de la répartition spatiale de la population. Les indices utilisés sont la proportion de la population de chaque unité géographique par rapport à la population totale, et l'âge moyen de la population dans chaque unité. La description est illustrée par une carte localisant les unités géographiques et un graphique en secteur représentant le poids démographique de chaque unité.

Des pyramides construites pour chaque unité géographique permettant de les comparer entre elles et à la structure d'ensemble. Les rapports de masculinité par âge sont également utilisés pour cette comparaison, illustrés par les courbes des rapports de masculinité par unité géographique.

L'analyse de la structure géographique se termine par une description de la structure de la population selon le lieu de naissance et l'ethnie et le sexe (utilisation du rapport de masculinité) et selon les groupes d'âges quinquennaux et le lieu de naissance.

5.2 Mouvements naturels

5.2.1 Nuptialité et mobilité conjugale

L'analyse de ce thème commence par une description de la situation matrimoniale de la population à l'aide des proportions à chaque âge de la population ayant une modalité de l'état matrimonial, pour chaque sexe.

La polygamie est étudiée à l'aide de 4 indices :

- proportion des polygames par rapport aux hommes mariés au total et selon le nombre d'épouses;
- proportion des polygames selon le nombre d'épouses par rapport à la population masculine de 15 ans et plus;
- nombre de polygames pour cent hommes mariés à chaque âge (taux de polygames)
- nombre d'épouses pour cent hommes mariés à chaque âge (taux de polygamie masculine).

La variation des deux derniers indices selon l'âge est examinée. La polygamie est ensuite étudiée selon le type d'activité.

La nuptialité féminine est étudiée à l'aide des indices suivants:

- âge moyen des femmes non mariées de 12 ans et plus
- âge moyen des femmes mariées selon le nombre de mariages contractés
- proportion des femmes de chaque âge selon le nombre de mariages contractés
- nombre moyen d'épouses du mari
- nombre moyen de mariages contractés par femmes mariées.

Certains de ces indices sont étudiés selon le groupe ethnique. Il n'a pas été construit de table de nuptialité pour Brazzaville et la région de Pool qui ont fait l'objet d'analyse; plusieurs courbes et autres graphiques illustrent l'étude de la nuptialité.

L'étude se termine par un retour à l'examen de la situation matrimoniale selon le sexe, le type d'activité et le groupe de profession exercée, illustrée par des graphiques diverses.

5.2.2 Fécondité et mortalité

Les indices suivants ont été utilisés dans l'analyse de la fécondité :

- le nombre moyen d'enfants nés vivants au total de chaque femme par groupes d'âges quinquennaux, illustré par un graphique présentant aussi une évolution dans le temps; variation de cet indice par groupe ethnique.
- la proportion des femmes n'ayant jamais eu d'enfants à chaque groupe d'âges définis illustré par un graphique.
- le nombre moyen d'enfants nés vivants selon le nombre de mariages contractés par les femmes de chaque groupe d'âges quinquennal (illustré par un graphique)
- le rapport de masculinité à la naissance selon le groupe d'âge des mères (illustré par un graphique)
- le taux de natalité
- le taux comparatif de natalité
- le taux de fécondité par âge (illustré par un graphique)
- la descendance finale
- le taux brut de reproduction
- l'âge moyen des mères à la naissance des enfants
- le taux comparatif de fécondité.

Une comparaison de la fécondité totale et de la fécondité actuelle est faite, illustrée par un graphique.

Dans cette analyse, les grossesses sont étudiées par le nombre moyen de grossesses par femme à chaque groupe d'âges quinquennal, mis en parallèle avec le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme, illustré par un graphique.

L'analyse de la fécondité se termine par l'examen de la probabilité d'agrandissement définie comme probabilité pour une femme ayant au moins un enfant d'en avoir un autre, illustrée par un graphique présentant deux courbes: une courbe à partir des femmes de 50-54 ans et une courbe à partir des femmes de 50 ans et plus.

La mortalité est décrite par le taux de mortalité générale obtenu à partir des décès des 12 derniers mois observés au recensement. Ce taux est comparé à celui obtenu à partir des décès enregistrés à l'état civil. Un taux de mortalité infantile est également donné sans commentaire.

L'étude des mouvements naturels s'achève par un tableau des principaux indicateurs reprenant la plupart de ceux déjà mentionnés plus haut, et incluant en plus le taux d'accroissement naturel et l'espérance de vie à la naissance désirée des données de l'état civil.

5.3 Migrations

Les migrations ont été analysées sous 3 angles : d'abord en prenant les résidents dans leur ensemble, ensuite en étudiant la population absente et enfin en examinant séparément la population des visiteurs.

5.3.1 Résidents

L'ampleur de l'immigration a été mis en évidence par la durée d'installation au lieu de résidence actuelle ; ici les notions de natif et de non natif a été utilisée pour répartir la population selon la durée d'installation.

La durée moyenne d'installation des non natifs par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux a été utilisée dans cette étude. La proportion des non natifs par âge et la durée moyenne d'installation des non natifs selon l'âge ont été représentées graphiquement (courbes et pyramides des âges).

Des taux d'immigration par âge ont été utilisés pour situer l'âge modal de l'immigration. Une étude succincte des motifs de migration a été faite. On a aussi décrit la répartition des résidents selon le lieu de résidence antérieur qui a par ailleurs été croisée avec la durée d'installation et le type d'activité, illustrée par des graphiques sommaires. Un tableau statistique présentant la répartition de la population active au travail et au chômage selon la durée d'installation est sommairement commenté.

5.3.2 Résidents absents

Cette partie de l'étude se borne dans la description de tableaux statistiques établis sur les résidents absents: répartition par âge, sexe et lieu de séjour, structure par sexe et âge, illustrée par une pyramide des âges, répartition par grands groupes d'âges selon le motif d'absence, lieu de séjour et motif d'absence, sexe et motif d'absence, situation matrimoniale et motif d'absence.

5.3.3 Visiteurs

Cette partie de l'étude est analogue à la précédente, il s'agit aussi d'une description de tableaux statistiques : structure par sexe et âge (pyramide des âges), visiteurs selon le groupe d'âge et le lien de parenté avec le chef de ménage visité, visiteurs selon le lieu de provenance et l'âge, visiteurs selon le niveau d'instruction, visiteurs selon le motif de la visite et le lieu de provenance, selon le motif de la visite et le type d'activité, etc... .

5.4 Instruction et activité professionnelle

5.4.1 Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de la population a été appréhendé à l'aide de la dernière classe suivie par chaque individu ou le dernier diplôme le plus important qu'il a obtenu. Une distinction a été faite entre la scolarisation et la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans et le niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus.

La scolarisation et la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans a été étudiée grâce au taux de scolarisation: taux général et taux spécifiques de scolarisation par âge pour les deux sexes réunis; une courbe des taux de scolarisation par âge a été utilisée pour comparer le niveau de la scolarisation en 1961 et 1974.

L'étude du niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus a été faite en distinguant d'abord la population analphabète et la population alphabétisée, distinction illustrée par une pyramide des âges et des courbes représentant les proportions d'analphabètes et d'alphabétisés par sexe et par âge; il s'en suit un commentaire de tableaux statistiques présentant des proportions à chaque âge et par sexe de la population alphabétisée de 15 ans et plus ayant au moins le niveau de l'enseignement secondaire et de la population selon le dernier diplôme obtenu (5 modalités: CEPE, brevet, bac, diplôme supérieur, autre diplôme), commentaires illustrés par des courbes correspondantes. On examine enfin la relation entre le niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus et certaines caractéristiques économiques telles que les grands groupes de profession et le type d'activité; il s'agit toutefois d'une étude très abrégée.

5.4.2 Population active et emploi

Après avoir donné le volume global de la population active et celui de la population inactive ainsi que leurs différentes composantes illustrées par des graphiques en secteurs et une pyramide des âges, l'étude de l'activité économique s'est poursuivie par l'examen des taux spécifiques d'activité par sexe et par âge avec une comparaison régionale; une autre comparaison est esquissée entre 1961 et 1974 en ce qui concerne la proportion des actifs au travail, des chômeurs parmi les inactifs, de la population en âge de

travailler (15-59 ans), de la population inactive par rapport à la population de 15 ans et plus, des élèves et étudiants par rapport à la population inactive, etc...La description de la population active se clôture par le commentaire d'un tableau présentant les actifs au travail et les chômeurs par grand groupe de profession.

L'emploi est étudié à part à l'aide de la comparaison des taux spécifiques d'activité et les taux d'occupation par âge et sexe, l'examen de la répartition de la population occupée par sexe selon les grands groupes de profession, selon la situation dans la profession et selon la branche d'activité économique. L'étude de l'emploi se termine par l'examen de la situation dans la profession au niveau de chaque branche d'activité économique. L'étude de l'emploi se termine par l'examen de la situation dans la profession au niveau de chaque branche d'activité.

5.5 Ménages et Habitat

On a regroupé sous cet intitulé l'étude des caractéristiques des ménages, de l'habitat, la possession de poste radio par le ménage et l'étude de certains handicaps physiques de la population.

5.5.1 Caractéristiques des ménages

Les ménages ont été décrits d'abord au niveau global par la structure par sexe et âge des chefs de ménage, l'âge moyen des chefs de ménage selon le sexe, la taille moyenne et médiane des ménages, la proportion des ménages selon le type du ménage (ménage monogame, ménage polygame, ménage de célibataire, veuf ou divorcé), avec des illustrations graphiques appropriées et pertinentes (graphiques en secteurs, pyramides spécifiques des chefs de ménages, courbes caractéristiques). Dans cette partie de l'étude, quelques croisements de variables ont été faits tels que taille moyenne du ménage, sexe et âge du chef de ménage, type de ménage et âge du chef de ménage, type de ménage et taille du ménage, type de ménage, taille moyenne et médiane du ménage, croisements également illustrés par des graphiques appropriés. Une comparaison de la taille moyenne du ménage selon le sexe et l'âge du chef de ménage a été faite entre 1961 et 1974.

L'étude des caractéristiques des ménages est ensuite étendue au niveau des groupes ethniques: taille du ménage selon le groupe ethnique, comparaison de la taille moyenne du ménage selon les groupes ethniques entre 1961 et 1974, type de ménage selon le groupe ethnique du chef de ménage.

Une analyse plus poussée est faite de "l'activité économique des ménages"; ici, l'on examine d'abord les ménages selon leur taille et le nombre d'actifs du ménage: proportion des ménages selon le nombre d'actifs et la taille du ménage, nombre moyen d'actifs par ménage selon la taille du ménage; on étudie ensuite la taille moyenne du ménage et le nombre moyen d'actifs par ménage pour chaque groupe de profession du chef de ménage et pour chaque situation dans l'emploi du chef de ménage, on examine la proportion des ménages de chaque type. Cette partie est également illustrée par des graphiques simples mais appropriés.

5.5.2 Etude de l'habitat

L'étude de l'habitat est faite entièrement en rapport avec les caractéristiques des ménages; il s'agit aussi de commentaires de tableaux statistiques illustrés par des graphiques variés: proportion de ménages selon le type d'habitation, type d'habitation selon la durée d'installation du chef de ménage, le lieu de naissance du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le type d'activité du chef de ménage; proportion des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation, le statut d'occupation et le type d'habitation, la durée d'installation du chef de ménage et le statut d'occupation, le montant des loyers; taille du ménage et montant du loyer mensuel; croisement de certaines caractéristiques de l'habitat: nombre de pièces et montant du loyer mensuel; montant du loyer mensuel et type d'habitation.

Une description distincte est faite des aménagements intérieurs des habitations; dans cette description, on met en parallèle le nombre de pièces et la taille du ménage, le type d'habitat et le nombre de pièces. Cette comparaison est suivie par l'examen des équipements intérieurs et autres facilités en rapport avec le nombre de ménages: proportion des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau, selon le mode d'approvisionnement en eau et la profession du chef de ménage, des ménages selon le type de lieu d'aisance, selon le type de lieu d'aisance et la profession du chef de ménage, selon le mode d'éclairage, selon le mode d'éclairage et le type d'habitation, selon le mode d'éclairage et la profession du chef de ménage. Des graphiques appropriés illustrent toute la description.

5.5.3 Etudes diverses

Dans cette rubrique, on a regroupé les autres informations collectées au cours du recensement avec des commentaires sommaires: la population des handicapés et la possession de poste radio.

La population des handicapés est étudiée par le taux d'infirmité par sexe selon le type d'activité, la structure de la population des handicapés selon le type d'activité et d'infirmité pour chaque sexe, et la structure de la population des handicapés selon le sexe, l'âge et le type d'infirmité. Cette étude est illustrée par des pyramides des âges pour quelques handicaps.

La possession de poste radio est décrite par la répartition des ménages selon le nombre de postes radio et la répartition des ménages possédant au moins un poste radio selon la taille du ménage.

6. Congo 1984

L'analyse du recensement congolais de 1984 a été réalisée sous forme de séminaires-ateliers après une préparation minutieuse.

Des groupes d'analyse par thème ont été constitués avant la tenue du premier séminaire. Chaque responsable de thème d'analyse avait au préalable entrepris des travaux préliminaires d'analyse pendant deux ans et disposait, avant la tenue du premier séminaire, d'une ébauche de rapport comprenant des tableaux intermédiaires d'analyse, des indices, des graphiques et quelques commentaires. Un deuxième séminaire s'est avéré nécessaire pour finaliser les rapports élaborés lors du premier séminaire.

Ces rapports, qui ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de celui-ci, sont organisés en thèmes selon le plan présenté ci-après. Comme pour le recensement camerounais de 1987 et celui de la République Centrafricaine de 1988, il s'agit d'une analyse très complète des résultats du recensement, conçue avec une méthodologie beaucoup plus rigoureuse que l'analyse du recensement de 1974, et couvrant l'ensemble du pays.

THEME 1 : Evaluation des données

1.1 : Bref aperçu sur l'organisation et la méthodologie du RGP 84.

1.1.1 Organisation du RGP 84

1.1.2 Méthode du RGP 84

1.2 : Appréciation des chiffres globaux du RGP 84

1.2.1 Densités de peuplement et caractéristiques des grandes subdivisions administratives.

1.2.2 Examen des résultats du dénombrement par ménage

- 1.2.3 Variation de quelques indicateurs démographiques selon les subdivisions administratives
- 1.2.4 Variation des taux apparents d'accroissement intercensitaire et des indices d'efficacité des migrations internes.

1.3 Evaluation simultanée des recensements de 1974 et 1984.

- 1.3.1 Considérations générales
- 1.3.2 Examen de la concordance des effectifs globaux dénombrés aux recensements de 1974 et 1984.
- 1.3.3 Examen des taux de survie entre 1974 et 1984
- 1.3.4 Appréciation de la qualité de la répartition par sexe et par âge aux recensements de 1974 et 1984.

1.4 Evaluation des données sur la fécondité et choix d'une méthode d'ajustement

- 1.4.1 Evaluation des données sur la fécondité
- 1.4.2 Choix d'une méthode d'ajustement

1.5 Evaluation des données sur le décès

- 1.5.1 Nature et qualité des données disponibles
- 1.5.2 Choix d'une méthode d'ajustement
- 1.5.3 Evaluation de la couverture des décès par l'état-civil

THEME 2 : Répartition spatiale de la population

2.1 Considérations méthodologiques

- 2.1.1 Situation de résidence
- 2.1.2 Unités géographiques
- 2.1.3 Population urbaine, population rurale
- 2.1.4 Limites administratives

2.2 Répartition spatiale de la population

- 2.2.1 Situation générale
- 2.2.2 Caractéristiques des régions
- 2.2.3 Caractéristiques des localités de 5.000 habitants et plus
- 2.2.4 Population urbaine et population rurale
- 2.2.5 Structure par sexe selon les grands groupes d'âges de la population des localités de 5.000 habitants et plus

THEME 3 : ETAT MATRIMONIAL, NUPTIALITE

3.1 Méthodologie de la collecte et évaluation des données

- 3.1.1 Méthodologie de la collecte
- 3.1.2 Evaluation des données

3.2 Structure de la population selon l'état matrimonial

- 3.2.1 Ensemble du pays
- 3.2.2 Analyse différentielle:
 - a) Structure matrimoniale selon l'âge
 - b) Structure matrimoniale selon le niveau d'instruction
 - c) Structure matrimoniale selon la situation individuelle dans l'activité économique
 - d) Structure matrimoniale selon le lieu de résidence.

3.3 Analyse de la nuptialité des célibataires

- 3.3.1 Exposé de la méthode d'estimation utilisée
 - a) Principe et données requises
 - b) Hypothèses de travail
- 3.3.2 Niveau national de la nuptialité
- 3.3.3 Calendrier national de la nuptialité
- 3.3.4 Analyse de la nuptialité selon le lieu de résidence
 - a) Niveau
 - b) Calendrier

3.4 Etude de la polygamie

- 3.4.1 Niveau national de la polygamie
- 3.4.2 Analyse différentielle
 - a) polygamie selon l'âge
 - b) polygamie selon le niveau d'instruction
 - c) polygamie selon le lieu de résidence

THEME 4 : FECONDITE

4.1 Evaluation des données et choix d'une méthode d'ajustement

- 4.1.1 Evaluation des données
- 4.1.2 Choix d'une méthode d'ajustement

4.2 Niveau et structure de la fécondité

- 4.2.1 Niveau de la fécondité
- 4.2.2 Structure de la fécondité

4.3 Analyse différentielle de la fécondité

- 4.3.1 Variations de la fécondité selon la subdivision administrative
- 4.3.2 Fécondité et activité économique
- 4.3.3 Fécondité et instruction
- 4.3.4 Fécondité et état matrimonial

THEME 5 : ACTIVITE ECONOMIQUE

5.1 Considérations méthodologiques

- 5.1.1 Définitions et concepts de base
- 5.1.2 Variables d'études
- 5.1.3 Evaluation des données

5.2 Volume et structure de la population active

- 5.2.1 Population en âge de travailler et population économiquement active
- 5.2.2 Les composantes de la population active
- 5.2.3 Structure par sexe et groupes d'âges
- 5.2.4 Evolution de la population active de 1974 à 1984

5.3 Niveau de la participation à l'activité économique

- 5.3.1 Taux bruts d'activité
- 5.3.2 Taux spécifiques d'activité
- 5.3.3 Taux par sexe et groupes d'âges

5.4 Niveau et structure de l'emploi

- 5.4.1 Niveau global de l'emploi
- 5.4.2 Niveau de l'emploi par milieu de résidence
- 5.4.3 Taux d'emploi par sexe selon les groupes d'âges

5.5 Caractéristiques socio-démographiques des travailleurs

- 5.5.1 Structure par sexe et groupe d'âges des travailleurs
- 5.5.2 Niveau d'instruction des travailleurs
- 5.5.3 Etat matrimonial des travailleurs

5.6 Caractéristiques économiques des travailleurs

- 5.6.1 Groupes professionnels
- 5.6.2 Situations dans la profession
- 5.6.3 Branches d'activité économique

5.7 Chômage

- 5.7.1 Niveau et structure des chômeurs
- 5.7.2 Structure par sexe et groupes d'âges
- 5.7.3 Etudes de quelques caractéristiques des chômeurs
- 5.7.4 Importance relative du chômage

THEME 6 : MENAGES

6.1 Caractéristiques des ménages

- 6.1.1 Qualité des données
- 6.1.2 Répartition spatiale
- 6.1.3 Taille des ménages
- 6.1.4 Structure des ménages

6.2 Caractéristiques des chefs de ménages

- 6.2.1 Taux des chefs de ménage
- 6.2.2 Age et sexe des chefs de ménage
- 6.2.3 Niveau d'instruction des chefs de ménage
- 6.2.4 Etat matrimonial des chefs de ménage
- 6.2.5 Activité économique des chefs de ménage

6.3 Relation entre la taille des ménages et les caractéristiques des chefs de ménage

- 6.3.1 Taille moyenne des ménages et sexe des chefs de ménage
- 6.3.2 Taille moyenne des ménages et niveau d'instruction des chefs de ménage
- 6.3.3 Taille moyenne des ménages et situation individuelle des chefs de ménage

THEME 7 : HABITAT

7.1 Considérations méthodologiques

- 7.1.1 Variables
 - a) Bâtiment
 - b) Logement
 - c) Caractéristiques du logement
 - d) Statut d'occupation du logement
- 7.1.2 Numérotation des bâtiments
- 7.1.3 Méthode de collecte
- 7.1.4 Typologie des logements

7.2 Catégories de logement

- 7.2.1 Distribution spatiale des catégories de logement
 - a) Situation globale
 - b) Disparités urbaines et rurales

7.2.2 Relation entre catégorie de logement et quelques caractéristiques du chef de ménage

- a) Catégorie de logement et sexe du chef de ménage
- b) Catégorie de logement et situation individuelle dans l'activité économique
 - * Niveau national
 - * Niveau communal
 - * Niveau régional
- c) Catégorie de logement selon la situation individuelle et le sexe du chef de ménage
 - * Niveau national
 - * Niveau communal
 - * Niveau régional
- d) Catégorie de logement et profession du chef de ménage
 - * Ensemble du pays
 - * Communes
 - * Régions

7.3 Caractéristiques des logements

7.3.1 Mode d'approvisionnement en eau

- a) Situation globale
- b) Situation à Brazzaville et à Pointe Noire
- c) Evolution dans la qualité de l'approvisionnement en eau dans les communes entre 1974 et 1984.

7.3.2 Source d'Energie

7.3.3 Type de lieu d'aisance

7.3.4 Equipements Ménagers.

7.4 Statut d'occupation

THEME 8 : MIGRATIONS

8.1 Considérations méthodologiques

8.2 Evaluation des données

8.3 Volume et typologie des migrants

8.4 Sortie d'une zone

8.5 Migrants durée de vie

8.5.1 Mouvements issus d'une zone

8.5.2 Mouvements à destination d'une zone

8.5.3 Migration nette durée de vie

8.6 Structure par sexe et groupe d'âges des migrants

8.7 Caractéristiques des dernières migrations à destination d'une zone

8.8 Immigration internationale